



Licenciement ou départ volontaire

Par **Thundercat**, le **02/12/2013** à **22:06**

Bonsoir à tous.

Voilà mon problème actuel.

Je suis salarié dans mon entreprise (responsable chez un accessoiriste moto) depuis 21 ans et 10 mois , j'ai 49 ans.

Mon patron ayant déjà un pied à la retraite (67 ans)

Il délaisse toute l'activité de notre entreprise qui a eu ses heures de gloire jusqu'en 2011, puis déclin du chiffre d'affaire jusqu'à ce qu'il soit divisé par 2 cette année, perte de clientèle , fréquentation moindre, dettes fournisseurs, loyers.... etc... Et plus de motivation.

Donc merci de ne pas me dire va chercher ailleurs , ce n'est pas la réponse que j'attend ici..

Je dépend de la convention collective de l'automobile.

Quelle solution ai-je à ce jour ?

Que feriez-vous à ma place ?

Attendre d'être licencié économiquement ?

Aurais-je droit aux indemnités conséquentes vu mon ancienneté, si liquidation judiciaire il y a , avec ou sans redressement ?

J'attend vos réponses nombreuses et vous en remercie d'avance.